

Avant de déposer votre demande, assurez-vous :

- D'engager les dépenses après confirmation de dépôt du formulaire de demande d'aide financière
- Qu'au moins 30 % du financement provienne de source privée (20 % pour étude de faisabilité)
- Que la durée de réalisation du projet soit inférieure à 5 ans (12 mois pour étude de faisabilité ou embauche)
- Que vous soumettiez une seule demande de subvention par projet
- De déposer une demande d'aide financière pour ce programme en priorité aux autres programmes d'Investissement Québec (ESSOR, Innovation, PADAT, PIEC, PSCE, CAES, Immigrant investisseur)
 - Exception concernant le programme Innovation : Avez-vous l'intention de demander des crédits d'impôts en R et D pour ce projet ? Selon vous, est-ce que le projet constitue une technologie de rupture (produit ou procédé) ? Si vous avez répondu oui à ces deux questions, il est fort probable que votre projet ne soit pas admissible au programme DÉPART et que vous deviez soumettre votre demande au programme Innovation.

Liste de contrôle des documents obligatoires :

- Le formulaire de demande d'aide financière complété en bonne et due forme;
- Un plan d'affaires comportant minimalement :
 - [La description détaillée du projet et son montage financier](#)
 - [Une description détaillée de l'entreprise](#)
- Ses états financiers des deux dernières années (ou ses états financiers prévisionnels pour les entreprises en démarrage);
- Les offres de service et les partenariats (le cas échéant);
- Une preuve de conformité aux exigences de la francisation pour les entreprises de 25 employés et plus;
- Une copie de la déclaration de conformité avec le Programme d'accès à l'égalité en emploi lorsqu'il s'agit d'une entreprise à but lucratif comptant plus de 100 employés et que l'aide financière est de 100 000 \$ ou plus.
- Tous renseignements obligatoires indiqués dans [l'annexe C](#)

Liste de contrôle des documents sur demande :

Pour éviter des délais supplémentaires, assurez-vous de détenir les documents en prévision d'une réclamation

- Curriculum vitæ des ressources qui participent à la réalisation du projet;
- Détails de l'environnement concurrentiel;
- Plan de commercialisation;
- Plan d'action de développement durable;
- Étude de marché;
- Organigramme de la société;
- Plan d'embauche (retombées en termes d'emploi);
- Historique de financement et d'investissement;
- Tout autre document nécessaire à l'analyse du projet.